

<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2008</b>
--

Le Conseil Municipal de MONTBRUN-LAURAGAIS s'est réuni, à 20h35, en session ordinaire, à la mairie, le trente et un mars deux mille huit, sous la présidence de M. le Maire, Gérard BOLET.

**Date de convocation : 26/03/2008**

**PRESENTS** : Jean-Marc BEDER, Gérard BOLET, Danièle CELLIER, Blaise COTTE, Alain DONNEAU, Gil FAUCOUP, Dominique GAUDILLIERE, René LANSOY, Maryse MIKOLAJCZAK, Jean-Luc MOLES, Catherine MONIER, Hélène NOYRIT, Christian ROUGET.

**REPRESENTES** : Elisabeth SARRATO a donné pouvoir à Mme MONIER,  
Gilbert SENAC a donné pouvoir à Mme CELLIER.

M. Jean-Marc BEDER a été désigné secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/03/08:**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

**BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2007**

M. le Maire informe les conseillers que l'affectation du résultat votée le 8 février 2008 ne tenait pas compte des restes à réaliser en investissement d'un montant de 5 000€ en dépenses. Par conséquent, le montant à affecter en réserves R1068 est de 11 174,27 € et le montant à reporter en fonctionnement pour le budget 2008 est de 49 871,52 €. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

**BUDGET PRIMITIF 2008 DE LA COMMUNE :**

Le tableau en annexe résume le budget primitif 2008, équilibré en dépenses et recettes à 502 210,52 € pour le fonctionnement et à 446 270,72 € pour l'investissement.

***Fonctionnement :***

Aucune évolution notable des dépenses de fonctionnement n'est prévue. Un montant de 73 039,49 € est affecté en réserve pour participer à la couverture du déficit d'investissement et aux dépenses imprévues.

Au niveau des recettes, M. le Maire souligne la faible évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) à population constante, et la stagnation de la dotation de solidarité de la taxe professionnelle reversée par le Sicoval. Toutefois, le recensement complémentaire a permis d'accroître la DGF de l'ordre de 20%.

***Investissement :***

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Remboursement d'emprunts :
  - Remboursement total de l'emprunt à court terme destiné à anticiper les subventions et remboursements de TVA : 50 000 €,
  - Capital des emprunts à long terme : 17 735,45 €
  - Intérêts des emprunts 30 000 €.
- Opérations nouvelles :

Il s'agit essentiellement en 2008 des travaux d'urbanisation sur la RD24, entre le panneau d'agglomération côté Corronsac et le chemin du Moulin, incluant

l'enfouissement des réseaux électriques et téléphonique sur ce tronçon (payés en fonctionnement). Le budget prévisionnel est de 2220 000 €.

Les autres opérations prévues sont :

- L'achat de mobilier pour la bibliothèque : 1 500 €
- Le changement de paratonnerre sur l'église : 6 430 €
- L'achat de matériel informatique pour l'école et la mairie : 3 600 €
- Le chauffage de l'église : 10 000 €
- L'aménagement du cimetière : 3 500 €
- L'aménagement d'un terrain de pétanque : 5 800 €
- Le pool routier (voirie communale) : 100 000 €

Ces dépenses sont subventionnables entre 30% et 68% (pool routier)

La réalisation de ce programme implique un endettement prévisionnel de l'ordre de 182 000 €, qui peut être limité par l'apport possible de la section de fonctionnement et une augmentation du taux des impôts locaux. Après simulation de l'incidence de cette augmentation et débat, il est décidé d'augmenter légèrement ces taux, à savoir :

Taxe d'habitation : et taxe foncière : 14,25% au lieu de 13,97% (augmentation de 2%)

Foncier non bâti : 81,50% au lieu de 81,43% (augmentation de 0,1%).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif de la commune et vote les taux des 3 impôts locaux.

Taux des impôts locaux :

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 2                      Contre : 0                      Pour : 13*

Budget primitif :

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

## **BUDGET PRIMITIF 2008 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.**

Le centre communal d'action sociale n'ayant pas encore été mis en place, M. le Maire propose de voter un budget d'attente, qui pourra être modifié par décisions modificatives en fonction de la politique mise en place par le CCAS. Il propose de virer 1 000 € du budget communal. Ce budget de fonctionnement (aucun investissement) est équilibré en recettes et dépenses à 1 848,01 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif du CCAS.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

## **MISE EN PLACE DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRE**

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal que, suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation de la commission d'appel d'offres. Il rappelle que, conformément à l'article 22 du code des Marchés Publics, elle se compose d'un président et de 3 membres du conseil, ainsi que d'un nombre identique de suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit les membres titulaires et suppléants à l'unanimité. La composition de la commission est la suivante :

**Président :** M. Gérard BOLET, maire

**Suppléante :** Mme Danièle CELLIER, première adjointe

**Titulaires :** Mme Catherine MONIER

M. Christian ROUGET

M. Gil FAUCOUP

**Suppléants :** Mme Dominique GAUDILLIERE

Mme Maryse MIKOLAJCZAK

M. Alain DONNEAU

Il est rappelé que la commission peut faire appel au concours d'agents du pouvoir adjudicateur compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

### **ACHAT DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibérations du 3 novembre 2006, une bibliothèque municipale a été créée et une convention a été signée avec le Conseil Général pour le prêt de documents par la médiathèque départementale. Des locaux et un budget de fonctionnement ont été affectés à cette bibliothèque. Il est maintenant nécessaire d'équiper ces locaux de mobilier fonctionnel adapté à cette fonction et au nombre d'ouvrages disponibles.

Suite à l'étude réalisée par Mme Cellier, adjointe chargée des travaux, il propose les devis proposés par le magasin Bricomarché de Montgiscard (Etagères, visserie d'assemblage et lasure pour un total de 1429,33 € TTC), Ikea (meuble de rangement pour 69 € TTC) et Rouxel (tabouret escamotable à 2 niveaux pour 46,40 € TTC), soit un total de 1544,73 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve ce projet, décide de demander une subvention la plus large possible au Conseil Général de la Haute Garonne, et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2008.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

### **FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU R.P.I. 2006/2007 :**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le calcul de la répartition des frais de fonctionnement du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre Montbrun et Corronsac pour l'année scolaire 2006-2007, approuvé par délibération le 09/11/2007, 11 élèves de l'école de Montbrun, habitant à Corronsac, avaient été oubliés. Suite à cette rectification, approuvée par la commune de Corronsac, les coûts de fonctionnement 2006-2007, sont les suivants :

Le coût de fonctionnement de l'école maternelle de Montbrun est de 97 571,81 €, pour 43 enfants de Corronsac et 26 de Montbrun, soit 58 758,07 € (au lieu de 55 271,62 €) à la charge de Corronsac et 38 813,74 € pour Montbrun.

Le coût de fonctionnement de l'école élémentaire de Corronsac est de 65 057,94 €, pour 55 enfants de Corronsac et 41 de Montbrun, soit 37 542,82 € à la charge de Corronsac et 27 515,12 € pour Montbrun.

Le coût du transport au CLSH est de 922 €, soit 461 € par commune.

La somme due par Corronsac à Montbrun est donc de 59 219,07 €.

La somme due par Montbrun à Corronsac est de 27 515,12 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à demander le versement supplémentaire de 3486,45 € à la commune de Corronsac.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

## **RENOVATION DE LA COMMANDE D'ECLAIRAGE DU TENNIS ET DE L'AIRE DE JEUX :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de ses compétences statutaires, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne a étudié les travaux suivants :

- Fourniture et pose d'un coffret de type S 300 neuf à tourner vers l'intérieur du court de tennis, rénovation du tableau de répartition et pose d'un interrupteur à clef sur la porte pour commander l'éclairage du court (obligation de récupérer la clef pour éteindre l'éclairage).
- Reprise de l'éclairage de l'aire de jeux sur le nouveau coffret (possibilité de commander l'aire de jeux depuis l'extérieur du court de tennis).

Le coût total de ce projet est estimé à 1 553 €.

Monsieur le Maire précise que le SDEHG serait attributaire du FCTVA et solliciterait du Conseil Général la subvention la plus élevée possible.

Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à 699€.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet et décide de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG. Après inscription, et réalisation des travaux, la commune s'engage à verser au Syndicat Départemental une contribution au plus égale à 699 € et d'imputer la dépense sur les crédits ouverts au Budget Primitif 2008 au chapitre 65.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

## **ECLAIRAGE PUBLIC DU PIETONNIER DU GROUPS SCOLAIRE JUSQU'AUX LOGEMENTS SOCIAUX DU COUSTOU DE PICARD :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de ses compétences statutaires, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne a étudié les travaux suivants :

- Pose de 7 ensembles d'éclairage de type décoratif, identiques à ceux déjà mis en place sur le parking du groupe scolaire, avec des lampes à économie d'énergie de 55 Watts (ensembles décoratifs récupérés).
- Pose de 2 mâts en acier de couleur noire de 6 mètres de hauteur équipé d'un projecteur asymétrique à lampe aux iodures métalliques 250 watts.
- Réalisation des travaux connexes de génie civil sur une longueur de 176 mètres.

Le coût total de ce projet est estimé à 19 896 €.

Monsieur le Maire précise que le SDEHG serait attributaire du FCTVA et solliciterait du Conseil Général la subvention la plus élevée possible.

Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à 5 761 €.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet et décide de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG. Après inscription, et réalisation des travaux, la commune s'engage à verser

au Syndicat Départemental une contribution au plus égale à 5 761 € et d'imputer la dépense sur les crédits ouverts au Budget Primitif 2008 au chapitre 65.

*Nombre de suffrages exprimés : 15*  
*Abstention : 0                      Contre : 0                      Pour : 15*

## **MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES.**

### **Communication et information**

Elle est animée par René Lansoy, 2<sup>ème</sup> adjoint délégué, assisté de Jean-Luc Moles.

Ses principales attributions sont :

- La rédaction du Pistarel
- Le site Internet
- L'organisation de la communication au sein du Conseil municipal
- L'organisation de manifestations officielles et rencontres (inaugurations, nouveaux habitants, personnel,...)
- L'évolution du réseau de panneaux d'affichage et de signalétique

### **Environnement et patrimoine**

Elle est animée par Blaise Cotte, 4<sup>ème</sup> adjoint délégué, assisté de Alain Donneau.

Ses principales attributions sont :

- La participation aux études et conceptions de projets (voirie, urbanisme,...)
- Le suivi du réseau de chemins de randonnée et sa signalétique, des programmes de plantations, du passage de l'épareuse,...
- Le suivi du marché de producteurs
- Le travail autour du moulin à vent, avec l'objectif de le développer et de l'asseoir sur une association.
- Des actions d'animation sur des thèmes liés à l'environnement et au patrimoine.

### **Urbanisme, travaux voirie**

Elle est animée par Danièle Cellier, 1<sup>er</sup> adjoint déléguée, assistée de Dominique Gaudilliere.

Ses principales attributions sont :

- La mise en œuvre du PLU et la réflexion sur les zones faisant l'objet d'un programme d'ensemble (AU0, AU1, centre bourg)
- La mise en œuvre du programme de travaux sur la voirie (urbanisations, chemin de la Crouzette,...)
- Le pilotage des travaux divers

### **Cohésion sociale**

Elle est animée par Jean-Marc Beder, 3<sup>ème</sup> adjoint, assisté de Elisabeth Sarrato.

Ses principales attributions sont :

- La mise en place du C.C.A.S
- Le travail sur les services offerts aux habitants
- Les relations avec les associations
- Les relations avec l'école et les délégués de L'accueil des nouveaux habitants (en lien avec la commission information)

### **Finances**

Elle est animée par Gérard Bolet, maire, assisté de Catherine Monier.

Ses principales attributions sont :

- L'élaboration du budget
- La mise en place de la commission communale des impôts directs

- Le suivi et la définition d'une politique d'endettement, en s'appuyant sur la réalisation d'une étude financière prospective.
- Le relais du débat de la commission Finances du Sicoval, et notamment du projet de pacte financier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.



31366 Code INSEE	Mairie de MONTBRUN LAURAGAIS Budget communal	BP	2008
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2007 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	99 245,00	0,00	124 438,26	124 438,26	124 438,26
012	Charges de personnel	193 342,42	0,00	188 407,16	188 407,16	188 407,16
014	Atténuation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	113 642,00	0,00	125 992,00	125 992,00	125 992,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>406 229,42</b>	<b>0,00</b>	<b>438 837,42</b>	<b>438 837,42</b>	<b>438 837,42</b>
66	Charges financières	37 711,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	189,70	0,00	173,10	173,10	173,10
022	Dépenses imprévues Fonct	9 248,47		33 200,00	33 200,00	33 200,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>453 378,59</b>	<b>0,00</b>	<b>502 210,52</b>	<b>502 210,52</b>	<b>502 210,52</b>
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>453 378,59</b>	<b>0,00</b>	<b>502 210,52</b>	<b>502 210,52</b>	<b>502 210,52</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>502 210,52</b>
--	-------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2007 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services	34 180,00	0,00	38 900,00	38 900,00	38 900,00
73	Impôts et taxes	213 319,00	0,00	223 523,00	223 523,00	223 523,00
74	Dotations et participations	138 878,00	0,00	162 166,00	162 166,00	162 166,00
75	Autres produits gestion courant	5 334,00	0,00	5 950,00	5 950,00	5 950,00
013	Atténuation de charges	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>421 711,00</b>	<b>0,00</b>	<b>450 539,00</b>	<b>450 539,00</b>	<b>450 539,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>421 711,00</b>	<b>0,00</b>	<b>452 339,00</b>	<b>452 339,00</b>	<b>452 339,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>421 711,00</b>	<b>0,00</b>	<b>452 339,00</b>	<b>452 339,00</b>	<b>452 339,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	49 871,52
--	-----------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>502 210,52</b>
--	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

31366 Code INSEE	Mairie de MONTBRUN LAURAGAIS Budget communal	BP	2008
---------------------	---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2007 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>552 251,46</b>	<b>5 000,00</b>	<b>367 361,00</b>	<b>367 361,00</b>	<b>372 361,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>622 251,46</b>	<b>5 000,00</b>	<b>367 361,00</b>	<b>367 361,00</b>	<b>372 361,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	215 346,05	0,00	67 735,45	67 735,45	67 735,45
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>215 346,05</b>	<b>0,00</b>	<b>67 735,45</b>	<b>67 735,45</b>	<b>67 735,45</b>
45X-1	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>837 597,51</b>	<b>5 000,00</b>	<b>435 096,45</b>	<b>435 096,45</b>	<b>440 096,45</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>837 597,51</b>	<b>5 000,00</b>	<b>435 096,45</b>	<b>435 096,45</b>	<b>440 096,45</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>6 174,27</b>
--	-----------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>446 270,72</b>
---	-------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2007 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	331 847,56	0,00	130 571,00	130 571,00	130 571,00
16	Emprunts et dettes assimilées	102 515,18	0,00	182 213,43	182 213,43	182 213,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>434 162,75</b>	<b>0,00</b>	<b>312 784,43</b>	<b>312 784,43</b>	<b>312 784,43</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	198 512,78	0,00	122 312,02	122 312,02	122 312,02
1068	Dotations Fonds divers Réserves (10)		0,00	11 174,27	11 174,27	11 174,27
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>198 512,78</b>	<b>0,00</b>	<b>133 486,29</b>	<b>133 486,29</b>	<b>133 486,29</b>
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>632 675,53</b>	<b>0,00</b>	<b>446 270,72</b>	<b>446 270,72</b>	<b>446 270,72</b>
021	Virement de la section de fonct. (5)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>632 675,53</b>	<b>0,00</b>	<b>446 270,72</b>	<b>446 270,72</b>	<b>446 270,72</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>446 270,72</b>
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

31366 Code INSEE	Mairie de MONTBRUN LAURAGAIS Budget Aide Sociale	BP	2008
---------------------	---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**FUNCTIONNEMENT (1)**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 848,01	1 000,00

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 848,01

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 848,01	1 848,01
--	--	----------	----------

**INVESTISSEMENT (1)**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		
--	---	--	--

**TOTAL**

	TOTAL DU BUDGET (3)	1 848,01	1 848,01
--	---------------------	----------	----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

31366 Code INSEE	Mairie de MONTBRUN LAURAGAIS Budget Aide Sociale	BP	2008
---------------------	---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2007 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	513,77	0,00	1 148,01	1 148,01	1 148,01
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 213,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 848,01</b>	<b>1 848,01</b>	<b>1 848,01</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 213,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 848,01</b>	<b>1 848,01</b>	<b>1 848,01</b>
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 213,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 848,01</b>	<b>1 848,01</b>	<b>1 848,01</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 848,01</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2007 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits gestion courant		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>			<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>			<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>848,01</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 848,01</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. I-B - Modalités de vote (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040